

Avis de constitution

SOCIETE « COUL AUTO SERVICES »

Siège Abidjan Abobo – PK 18 Cité Concorde, non loin
de la Formation Sanitaire Urbaine Hinneh, Lot 521, Ilot
48

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Juil 2024, et enregistrés au CEPICI le 16 Juillet 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COUL AUTO SERVICES »

Objet: La vente et la location de véhicules et d'engins, La vente de pièces détachées et de rechanges, Le transport de personnes et de biens, Le commerce général et l'e-commerce, L'exploitation d'une quincaillerie générale, L'import-export, La distribution de divers produits et marchandises, Diverses prestations et services, La représentation d'entreprise ou de sociétés commerciales .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Abobo – PK 18 Cité Concorde, non loin de la Formation Sanitaire Urbaine Hinneh, Lot 521, Ilot 48

Dirigeant(s) M COULIBALY LASSINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07477 du 26/07/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°45740/GTCA/RC/2024 du 26/07/2024

